

## Plan d'action 2010 CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE COMORES

- 1) Rédiger les rapports thématiques CDB
- 2) Introduire une requête au niveau du PNUE pour l'élaboration d'une loi Nationale sur la biosécurité (en collaboration avec le PFN GEF)
- 3) Assurer la participation des Comores aux réunions internationales et Régionales
- 4) Participer à la COP10(Conférence des parties ,réunions statutaire)
- 5) Organiser l'année Internationale de la Biodiversité :
- 6) Tenir les réunions trimestrielles avec l'équipe CDB
- 7) Assurer la mise en œuvre du projet BCHII
- 8) Actualiser le Centre d'échange et d'Information (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique par le remplacement de l'ancien point focal
- 9) Concevoir et soumettre de nouveaux projets
- 10) Renforcement des capacités au niveau du Ministère
- 11) Participer à la mise en place du CNDD
- 12) Participer à l'élaboration des stratégies Nationales du développement
- 13) Suivre les projets existants qui ont des activités connexes activités des projets (projet Gestion Durable des Terres,Projet OCB,Projet PNDHD,projet CNDD)

### **Participation effective de l'Union des Comores à l'Année Internationale**

04 Mai Célébration de l'année internationale de la biodiversité

22 Mai fête de la science par l'université des Comores le thème c'est le développement Durable (ouverture cette année d'un Master 2 à l'Université des Comores)

28 Mai 2010 : journée Nationale de la tortue qui sera célébré à Mohéli